Séance et date	*Question subsidiaire*	*Autres documents*	*Invitations adressées au titre de l'article 37*	*Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations*	*Intervenants*	*Décision et vote (pour-contre-abstentions)*
S/PV.7436 28 avril 2015	Lettre datée du 13 avril 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire (S/2015/252)	Projet de résolution présenté par la France (S/2015/288)	Côte d'Ivoire		Côte d'Ivoire	Résolution 2219 (2015) 15-0-0 (adoptée en vertu du Chapitre VII)
S/PV.7454 (privée) 3 juin 2015				Représentante spéciale du Secrétaire général		
S/PV.7459 9 juin 2015	Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'ONUCI (S/2015/320)		Côte d'Ivoire	Représentante spéciale du Secrétaire général	Côte d'Ivoire, Représentante spéciale	
S/PV.7471 25 juin 2015	Trente-sixième rapport du Secrétaire général sur l'ONUCI (S/2015/320)	Projet de résolution présenté par 12 États Membres[a] (S/2015/471)	Côte d'Ivoire		Côte d'Ivoire	Résolution 2226 (2015) 15-0-0 (adoptée en vertu du Chapitre VII)

[a] Angola, Chili, Espagne, États-Unis, France, Jordanie, Lituanie, Malaisie, Nigéria, Royaume-Uni, Tchad et Venezuela (République bolivarienne du).

10. Région de l'Afrique centrale

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu quatre séances et publié trois déclarations de son président concernant la situation dans la région de l'Afrique centrale.

Le Conseil s'est penché sur la menace terroriste posée par l'expansion des activités terroristes de Boko Haram dans les pays de la sous-région, avec pour toile de fond la crise persistante en République centrafricaine et ses conséquences de plus en plus lourdes sur la région. Le Conseil a condamné les attaques, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) dans la sous-région. Il s'est également concentré sur le rôle que jouaient le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et les missions des Nations Unies déployées dans la région dans les domaines de la lutte contre les groupes armés, l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée et la piraterie et le terrorisme et la criminalité transnationale organisée dans la sous-région[38]. En vue d'améliorer la coordination internationale aux fins de la lutte contre la LRA, le Conseil a demandé au BRENUAC, aux missions des Nations Unies et aux autres entités des Nations Unies présentes dans la région d'appuyer l'application de la Stratégie régionale des Nations Unies et encouragé fermement les efforts de coordination déployés par les organisations régionales[39]. De plus, en 2015, le Conseil s'est penché sur les tensions politiques liées aux processus électoraux qui touchaient plusieurs pays d'Afrique centrale.

[38] S/PRST/2014/8, S/PRST/2014/25 et S/PRST/2015/12.
[39] S/PRST/2015/12.

Au cours de la période considérée, le 21 juillet 2015, le mandat du BRENUAC a été prolongé pour une période de trois ans courant du 31 août 2015 au 31 août 2018, en vertu d'une lettre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité[40].

[40] S/2015/555.

Séances : région de l'Afrique centrale

Séance et date	*Question subsidiaire*	*Autres documents*	*Invitations adressées au titre de l'article 37*	*Invitations adressées au titre de l'article 39 et autres invitations*	*Intervenants*	*Décision et vote (pour-contre-abstentions)*
S/PV.7171 12 mai 2014	Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur (S/2014/319)			Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du BRENUAC	Tous les membres du Conseil, Représentant spécial	S/PRST/2014/8
S/PV.7334 10 décembre 2014	Rapport du Secrétaire général sur les activités du BRENUAC et les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur (S/2014/812)			Représentant spécial du Secrétaire général, Envoyé spécial de l'Union africaine pour la question de l'Armée de résistance du Seigneur	Représentant spécial, Envoyé spécial	S/PRST/2014/25
S/PV.7461 11 juin 2015	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du BRENUAC (S/2015/339)			Représentant spécial du Secrétaire général	Représentant spécial	S/PRST/2015/12
S/PV.7572 8 décembre 2015	Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du BRENUAC (S/2015/914)			Représentant spécial du Secrétaire général, Envoyé spécial de l'Union africaine pour la question de l'Armée de résistance du Seigneur	Représentant spécial, Envoyé spécial	